

REGARDS

Magazine international d'informations générales - N°105 • MARS 2026

Prix : 1500 Frs CFA



JEAN KONÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS ET DOMAINES



BABACAR MBAYE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES



AMADOU TIDIANE GAYE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR



CHEIKH DIBA

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

**LE PILOTE SÛR ET RASSURANT
DU REDRESSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
DU SÉNÉGAL**

REGARDS numérique



• Site internet

www.magazineregards.com

• Compte facebook • Chaîne youtube
magazineregards regardstv

Regardstv, vos yeux ouverts sur l'actualité



Magazine d'informations générales
ISSN N° 0851-657X
Edité par Cauris COM

Adresse : Sacré Cœur 3
VDN Extension
Villa N°10486 Dakar
Tél. : 33 860 82 91

Email : laye_fofana@yahoo.fr

Fondateur / Administrateur
Directeur de Publication
Abdoulaye Fofana SECK

Rédacteur en chef
Amadou Lamine THIAM

Comité de Rédaction
Cheikh Tidiane DIEYE
Amadou Lamine THIAM
Mouhamed Lamine THIOUNE
Ibrahima NDIAYE
Ousmane SECK
Madior SYLLA
Momar WADE
Diarra DIOP

Conseiller éditorial
Cherif THIAM

Stratégie & Développement
Dr Abdourahmane KANE

Directeur
Technico-artistique
Abdoulaye FAYE

Marketing
Tabara DIOP

Responsable digital
Muhammad Rassul SECK

Assistant administratif
Ousmane FALL

Impression
La Rochette

Distribution
ADP / MOUKAT DISTRIBUTION
RESEAU REGARDS MAGAZINE

SOMMAIRE

EN COUVERTURE



CHEIKH DIBA
MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET
**LE PILOTE SUR ET RASSURANT DU
REDRESSEMENT DES FINANCES
PUBLIQUES DU SENEGAL**

**TRAITEMENT DE LA DETTE DU
SENEGAL :**
«NOUS AVONS UNE SOLUTION»

ENTRETIEN EXCLUSIF
Pr THIerno THIOUNE,
AGREGE EN ÉCONOMIE
**GESTION ACTIVE DE LA DETTE
DU SENEGAL : ATOUTS ET SENS
D'UN REPROFILAGE**

Pages 6-29

ECONOMIE

LOI DE FINANCES INITIALE
LA CROISSANCE PROJETEE A 5% EN 2026
BUDGET 2026
**LES RECETTES PROJETEES A 5932,2
MILLIARDS DE FCFA**

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE
**3254 MILLIARDS DE FCFA RECOUVRES AU
3^e TRIMESTRE**
DIGITALISATION DES PROCEDURES FISCALES
**LA DGID REVOLUTIONNE LA COLLECTE
DES IMPOTS**

Pages 30-32

POLITIQUE



DIOMAYE -SONKO, DUO OU DUEL ?
L'ESSENTIEL : PRESERVER LE SENEGAL

Pages 33-35

ACTUALITE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
LE PRÉSIDENT MACKY SALL CANDIDAT AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pages 36-42

BASSIROU SARR - DC
PROMOUVOIR UNE GESTION
EFFICACE ET TRANSPARENTE DES
FINANCES PUBLIQUES
ABDOULAYE SAMB - SG
COORDONNER ET SUPERVISER LES
ACTIVITES ADMINISTRATIVES,
FINANCIERES ET TECHNIQUES
MASSAMBA DIENG - DG DU BUDGET
UN TECHNOCRATE
COMPETENTE ET DISCRET
CHEIKH ABDOU LAHAT
MBACKÉ SARR - DAGE
L'ECONOMISTE PLANIFICATEUR
JEAN KONE - DG DGID
UN HAUT FONCTIONNAIRE DE
L'ADMINISTRATION FISCALE
BABACAR MBAYE - DG DGD
UN HAUT CADRE DES DOUANES
SENEGALAISES
AMADOU TIDIANE GAYE - DG CPT
UN PILIER DE LA GESTION DES
FINANCES PUBLIQUES
**BAMBA KA - DG DU SECTEUR
FINANCIER ET DE LA COMPETITIVITE**
METTRE EN ŒUVRE DES STRATEGIES VISANT
A ACCROITRE LA COMPETITIVITE

CHEIKH DIBA MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET UN HOMME DE CONSENSUS



• Par Abdoulaye Fofana SECK

Le Sénégal sorti de l'alternance du 24 mars 2024 fait montre d'une résilience exceptionnelle et d'une maîtrise de ses finances publiques qui forcent le respect aux quatre coins du monde.

Il doit de telles performances à une productivité prodigieuse de ses régies financières que sont la Direction Générale des Impôts et Domaines, la Direction des Douanes et celle de la Comptabilité Publique et du Trésor.

A leurs têtes respectives se trouvent des cadres sénégalais émérites, formés à bonne école, résolument portés par le culte de l'excellence qui fait déplacer les montagnes et rehausser sensiblement les recettes de l'Etat.

Jean Koné, Directeur Général des Impôts et Domaines, performe à hauteur de 5384,8 milliards de recettes fiscales, soit une hausse de plus de 23% par rapport à 2024. Les liquidations douanières pour leur part ont atteint un niveau exceptionnel de réalisation de l'ordre de 1623 milliards de FCFA en 2025, quant aux recouvrements, pour la même année, ils se chiffrent à 1 286,1 milliards contre 1182 milliards de francs CFA en 2024, sous la houlette de Babacar Mbaye, Directeur Général des Douanes.

Quant aux services du Trésor, ils visent une nette performance par la mise en œuvre de la stratégie de consolidation budgétaire qui a réduit le déficit de 13,4% en 2024 à 7,8% en 2025 pour atteindre 5,4% en 2026. Quant à la dette publique si pesante, qui a largement dépassé les 120% en 2024, elle fait l'objet d'une stratégie de Gestion à moyen terme 2025-2027 qui devra aboutir à la résorption pour permettre une relance dynamique de la croissance et du développement.

Le maître d'œuvre discret mais très efficace de cette belle prouesse est Cheikh Diba, Ministre des Finances et



du Budget.

L'homme est d'une humilité légendaire et d'une exquise civilité, peu porté vers les exubérances et le culte de la personnalité. Il dirige l'embarcation des Finances publiques sénégalaises avec une efficacité redoutable, un professionnalisme pointu et une rigueur inébranlable.

Pénétré par sa foi mouride, qu'il vit avec discrétion, il fait quasiment l'unanimité, dans sa manière sereine de gouverner, son si stratégique ministère, dont les performances conditionnent la vie économique et sociale du Sénégal.

En républicain loyal et consensuel, il réunit en sa personne les qualités de probité morale, de compétence professionnelle et de patriotisme sincère qui habitent les deux têtes de l'exécutif sous la vision et la direction desquelles,

il pilote les finances publiques de notre pays.

Les excellentes relations qu'il entretient à la fois avec le Président de la République Bassirou Diomaye Faye et le Premier Ministre Ousmane Sonko, dont il fut le collègue à la Direction Générale des Impôts et Domaines, fait de Cheikh Diba un trait d'union, un passeur et un liant naturel dans la bonne poursuite du redressement des Finances publiques du Sénégal.

Son profil est une aubaine et une source de confiance en ces temps d'incertitudes politiques.

Avec un technocrate de la trempe de Cheikh Diba, un économiste chevronné, l'espoir est raisonnablement légitime de voir le Sénégal grimper aux cîmes de la performance. ♦



CHEIKH DIBA
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
**LE PILOTE SÛR ET RASSURANT DU
REDRESSEMENT DES FINANCES
PUBLIQUES DU SENEGAL**

De André Peytavin à l'actuel argentier de l'Etat en passant par Ousmane Seck, le dernier Ministre des Finances sous Léopold Sédar Senghor, Mouhamed El Moustapha Diagne sous Abdou Diouf, Abdoulaye Diop sous Abdoulaye Wade et l'Almamy des chiffres, orfèvre des Finances feu Mamadou Moustapha Bâ sous le magistère du Président Macky Sall, l'héritage fécond qu'il a reçu a été préservé et bonifié. Ces personnalités qui ont animé et dirigé le stratégique Ministère des Finances ont laissé un legs que Cheikh Diba a incontestablement fructifié et entretenu. L'actuel Ministre des Finances et du Budget est assurément le pilote sûr et rassurant du redressement des finances publiques du Sénégal.

De taille moyenne, de teint noir, le front dégarni, le crâne toujours rasé, le nez épaté, le sourire toujours au coin des lèvres, les lunettes fines bien ajustées, le calme olympien, la sérénité rassurante, la simplicité frappante, le commerce agréable, Cheikh Diba est un joyau d'humilité et de courtoisie

Par son brillant parcours scolaire et universitaire, jusqu'au sommet de la pyramide universitaire en passant par l'Ucad, l'Enea et l'ENA, le natif de Dakar est fait d'un bois rare et précieux.

Après un baccalauréat scientifique obtenu en 1999, il poursuit des études supérieures en économie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il renforce ensuite sa formation à l'École nationale d'économie appliquée (ENEA), où il obtient un diplôme d'ingénieur en planification économique et gestion des organisations. Soucieux d'approfondir ses compétences techniques, il suit également des formations à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), à l'École nationale d'administration du Sénégal où il sort comme inspecteur des impôts et domaines, pour ensuite poursuivre sa formation académique à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne dans le programme de modélisation statistique, économique et financière (MoSEF).

Un pur produit de la société et de l'école sénégalaises, qui incarne de manière saisissante la réputation du Sénégal, terre de prédilection féconde en talents





incontestables, d'une brillance exceptionnelle. Spécialiste des finances publiques, il s'est progressivement imposé comme l'un des technocrates les plus discrets mais influents de l'administration financière du Sénégal. En mai 2022, il a franchi une étape importante en devenant directeur de la Programmation budgétaire à la Direction générale du Budget. À ce poste clé, il a supervisé la préparation de la programmation budgétaire de l'État, veillé à la soutenabilité des finances publiques et appuyé les réformes visant à moderniser la gestion budgétaire. Cette fonction a consolidé sa réputation de spécialiste rigoureux des équilibres budgétaires.

Une perle rare à qui le Président de la République Bassirou Diomaye Faye a confié le Ministère en charge des Finances et du budget dans le premier gouvernement de son

magistère.

A travers cette nomination bien méritée, il a élevé au sommet de son secteur l'ancien Directeur de la programmation budgétaire. Un homme de l'ombre est ainsi projeté en pleine lumière, en faisant une fierté pour le Sénégal. Sa désignation est largement interprétée par d'aucuns comme le choix d'un profil technocratique pour piloter les finances publiques dans une période marquée par des enjeux de transparence, de maîtrise de la dette et de crédibilité vis-à-vis des partenaires financiers internationaux.

Pour rappel, Cheikh Diba a entamé sa carrière dans l'administration fiscale sénégalaise comme inspecteur des impôts et domaines. Il a d'abord occupé des fonctions opérationnelles de vérification et de recouvrement, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance fine des

mécanismes de mobilisation des recettes publiques. Il devient ensuite rédacteur à la Direction du recouvrement, puis représentant de la Direction générale dans le comité de suivi des recettes, renforçant ce faisant son profil de technicien pointu des finances publiques.

Son expertise le conduit progressivement vers des responsabilités plus stratégiques. Il est nommé conseiller technique du Directeur général du Budget, où il participe à la mise en œuvre des réformes budgétaires liées aux directives de l'UEMOA. Par la suite, en tant que conseiller technique du ministre des Finances, il contribue au suivi de projets structurants du Plan Sénégal Émergent (PSE) et à la coordination du programme économique avec le Fonds monétaire international.

Le Sénégal peut s'appuyer sur une valeur sûre comme

Cheikh Diba, le brillant argentier de l'Etat, un homme de consensus apprécié par l'écrasante majorité des sénégalais. Dans le contexte décisif que traverse notre pays, faire l'unanimité sous le souffle de l'harmatan ressort d'une exceptionnelle identité remarquable et apporte un vent de fraîcheur apaisant. La simplicité de son abord, servie par un discours bien articulé qui séduit son auditoire force l'estime et le respect. L'homme inspire confiance autant à ses collaborateurs et interlocuteurs qu'à ses contradicteurs qu'il s'évertue à convaincre par des arguments solides et non point par des postures de suffisance et d'inconduite. Sa compétence technique éprouvée, sa grande maîtrise des dossiers, ses éclairages bien structurés servis par une tenue langagière courtoise et séduisante ne sont plus à démontrer.

Stratège brillant et meneur d'hommes reconnu, il peut, guidé par sa foi inébranlable et son talent reconnu, continuer d'assurer et de rassurer.

Cheikh Diba met une énergie titanesque à la tête des effectifs de son Ministère pour maintenir le Sénégal à flot et traverser le gué des incertitudes économiques et troubles sociaux susceptibles de germer de l'inflation forte et du chômage des jeunes. Il porte naturellement en lui l'attachement subséquent aux valeurs de la foi inébranlable aux préceptes et à la pratique de la religion musulmane, enrichie par le culte des valeurs morales, spirituelles et pratiques sociales fidèles aux enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba, son vénéré guide.

Travailler sans relâche, adorer Dieu et servir les hommes

Cheikh Diba, Ministre des Finances et du Budget, en compagnie de Abebe Aemro Selassie, Directeur du Département Afrique du FMI.





comme le sceau des Prophètes (PSL), sont le viatique de ce disciple du Cheikh; le contraire aurait étonné pour Cheikh Diba, qui bénéficie d'une estime réelle dans la Mouridiya. Sa foi puissante n'en fait pas moins un disciple animé d'une spiritualité qu'il vit intérieurement. Sa proximité avec le Khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké ne souffre d'aucune ambigüité. Il est cependant très introduit dans toutes les familles religieuses du Sénégal.

Payant de sa personne comme de sa profondeur de réflexion, très engagé pour l'émergence d'une révolution salvatrice et porteuse d'un

essor économique et d'un épanouissement social partagé et équitable au Sénégal, Cheikh Diba fend la vague et imprime une marque saisissante sur son champ d'intervention pourtant si délicat.

Aux âmes biens nées, la valeur n'attend point le nombre des années, Cheikh Diba illustre à satiété la vérité de la sentence cornélienne tant il fait oublier par sa rigueur et la profondeur de son charisme ses quatre décennies d'âge. Né le 22 août 1978 à Dakar, papa gâteau, père de famille exemplaire, Cheikh Diba reste un être épanoui au sein de sa famille qui vit dans une parfaite discrétion.

Passionné de lecture, féru d'histoire, Cheikh Diba reste

admiratif de deux monuments du journalisme, Ahmed Bachir Kounta et Amadou Mbaye Loum de la RTS. C'est avec délectation qu'il se faisait le plaisir de les écouter lors des grands événements de la vie de la nation que la RTS retransmettait.

Point n'est besoin de douter qu'avec Cheikh Diba, le Sénégal tient un cadre compétent, sérieux, rigoureux, méthodique, profondément républicain et d'une loyauté d'airain. Un grand serviteur de l'Etat rompu à la tâche, pas clivant, pour ne pas dire consensuel et persuasif.

Abdoulaye Fofana SECK

CHEIKH DIBA MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

TRAITEMENT DE LA DETTE DU SÉNÉGAL : «NOUS AVONS UNE SOLUTION»



La question de la dette du Sénégal continue d'alimenter les débats publics et elle s'est encore invitée, à l'Assemblée nationale lors de la séance de « Question d'actualité au gouvernement ». Interpellé sur la question, le Premier ministre Ousmane Sonko a demandé à son ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, d'apporter des éclairages sur la situation et la position ferme du gouvernement sur une dette évaluée à 132% du Pib.



Malgré les positions divergentes des économistes sur la question, les autorités sénégalaises rejettent toute idée d'une restructuration de la dette. Pis, elles ne veulent pas entendre parler d'une restructuration de la dette du pays, comme le souhaite le Fonds monétaire international (Fmi) afin d'éviter au Sénégal un défaut de paiement. Ainsi, le Sénégal poursuit les négociations avec le Fonds monétaire international pour parvenir à traiter le sujet de la dette sans passer par la restructuration.

Devant la Tribune de l'assemblée nationale, le ministre des Finances et du budget, Cheikh Diba explique : « Nous avons repris

les discussions avec le Fmi depuis le 19 janvier 2026. J'ai reçu la nouvelle cheffe de mission du Fmi pour le Sénégal, Mme Vera-Martin Mercedes en compagnie de son prédécesseur Edward Gemayel. Ils étaient à Dakar pour une sorte de passation de service et nous avons échangé sur l'état de la situation de la dette et les prochaines étapes. Après cela, j'ai rencontré en Arabie Saoudite la directrice du Fmi, Kristalina Ivanova Georgieva. Les discussions avancent très bien et elles portent sur deux points. D'une part, sur le misreporting et d'autre part, sur la négociation d'un nouveau programme. Sur le misreporting, tous les sujets ont été stabilisés. Nous sommes tombés d'accord sur

l'audit, sur la situation de la dette, sur la correction des statistiques des finances publiques et sur tous les sujets d'ordre quantitatif. Sur les sujets de réformes, la matrice des mesures de réforme, le processus de redressement, entre autres, nous sommes d'accord sur toutes ces questions.

Cependant, il y a quelques mesures préalables qu'il convient de mettre en œuvre, mais l'essentiel a été déroulé. Il ne reste que deux mesures qui pourront être exécutées d'ici qu'on aille en conseil d'administration sur le misreporting. Sur la négociation d'un nouveau programme, le 3 octobre 2025, la directrice générale du Fmi a organisé un conseil



d'administration informel sur le cas du Sénégal. Lors de ce conseil d'administration, tous les points ont été actés et la patronne du Fmi avait donné des instructions aux équipes du fonds pour des discussions sur un nouveau programme. Les discussions portent sur le cadrage macroéconomique et budgétaire.

Toutefois, il a des divergences qu'on avait avec le Fmi sur le niveau de projection de la croissance économique parce qu'on considérait que les hypothèses du Fonds étaient pessimistes, alors que les nôtres étaient optimistes. On a travaillé à rapprocher les positions en profondeur et vendredi dernier, le Fmi a mis à jour son cadrage macroéconomique qu'il nous

a envoyé et nous espérons pouvoir finaliser les discussions très prochainement. Les grands enjeux de ce cadrage macroéconomique c'est sur le volume de financement qui va se dégager une fois qu'on aura accordé nos violons. Mais le Fmi estime qu'on ne pourra pas boucler et assurer le volume des financements, c'est pourquoi il pense que la solution c'est la restructuration. Mais pour nous, la solution ce n'est pas la restructuration. Nous sommes contre la restructuration pas pour une question d'orgueil, mais nous estimons qu'il y a une solution scientifique, économique et technique qui nous permet de traiter le sujet de la dette. Et nous permet de traiter le sujet de la dette. Et nous n'allons pas

subir les conséquences de la restructuration ». Dans la foulée, l'argentier de l'Etat souligne que cette solution est basée sur deux leviers : la dette intérieure et une dette extérieure. Et que depuis fin 2024, ils ont commencé à travailler sur la gestion active de la dette bancaire locale et que des termes de financement ont été négociés pour améliorer le profil de maturité est gagner de l'espace budgétaires à hauteur de plus de 500 Milliards FCFA. « Rien qu'en 2025, la gestion active de la dette nous a permis de libérer plus de 500 Milliards FCFA d'espace budgétaire. Et c'est exactement ce que nous comptons faire avec la dette extérieure », précise le ministre des Finances.

Ibrahima NDIAYE

ENTRETIEN EXCLUSIF Pr THIerno THIOUNE, AGRÉGÉ EN ÉCONOMIE **GESTION ACTIVE DE LA DETTE DU SENEGAL : ATOUTS ET SENS D'UN REPROFILAGE**

Le Professeur Thierno Thioune est, Agrégé en économie du développement. Un économiste confirmé avec plus de 15 ans d'expérience comme expert reconnu des institutions de Bretton Woods sur les questions de dette souveraine en Afrique subsaharienne. Spécialiste dans le financement de projets structurants et le développement d'instruments financiers innovants, il apporte conseil stratégique aux institutions nationales et internationales et participe à la supervision du secteur financier avec une expérience avérée en conseil d'administration et comités d'investissement.

Avec une profonde connaissance du contexte de notre pays et des institutions financières internationales, nationales et régionales, son track record est démontré dans la mobilisation de capitaux pour des projets à fort impact économique et social, avec une forte orientation ESG. Enseignant-chercheur à l'UCAD et à l'IRCOP, le Professeur Thierno Thioune totalise plus de 20 publications dans des revues internationales indexées avec plus de 500 citations dans la littérature académique. Dans son bureau tapissé de revues économiques et de rapports de missions, le Professeur Agrégé Thierno Thioune reçoit notre rédaction dans un contexte de tension budgétaire aiguë. L'économiste accepte de décortiquer, avec une précision chirurgicale et des données fraîches, la stratégie de gestion active de la dette annoncée par le Ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba.

Le Ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, a mis en avant le mardi 24 Février 2026, à l'Assemblée nationale, les stratégies de reprofilage de la dette intérieure bancaire. A l'en croire, le gouvernement ne refuse pas la restructuration par orgueil, il estime qu'il y a une solution scientifique, économique et technique. Il s'agit selon lui de la gestion active de la dette « Nous misons sur deux leviers, le premier concerne la dette bancaire et l'autre a trait à la gestion de la dette extérieure. Nous avons commencé à travailler sur la gestion active de la dette bancaire locale depuis fin 2024. Les tombées d'échéances sur la dette bancaire locale étaient à plus de 820 Milliards avec une pression forte



sur la liquidité des banques. Nous avons invité les banques, à travers des interventions sur le marché financier régional, à titriser certaines de ces créances » a expliqué l'argentier de l'Etat. Selon le Ministre, grâce à ce mécanisme, 500 Milliards de Francs CFA d'espace budgétaire ont été dégagés en 2025.

Professeur Thioune, avant même d'entrer dans l'analyse des options stratégiques, parlez-nous du contexte immédiat. Qu'est-ce que la date du 13 mars révèle vraiment ?

[Il pose ses lunettes, ouvre un dossier et en extrait plusieurs feuilles annotées]

Le 13 mars est à la fois une échéance et un révélateur. Une échéance parce que le Sénégal doit honorer 333,3 millions d'euros, soit environ 219 milliards de FCFA, au titre des eurobonds émis en mars 2018. Principal et intérêts confondus,

Reuters et Bloomberg ont confirmé le 17 février que le montant total dû aux porteurs d'obligations s'élève à 485 millions de dollars. Le Trésor a mobilisé 510 milliards de FCFA sur le marché régional UEMOA depuis le début de l'année. Ce paiement sera honoré. Le Sénégal ne fera pas défaut le 13 mars 2026.

Mais cette date est surtout un révélateur, parce que payer en mars ne résout pas 2026. Et c'est là où les chiffres deviennent vertigineux. Le besoin de financement total de l'État pour l'exercice 2026 s'élève à **6 075,2 milliards de FCFA**. Dont 4 307,4 milliards pour le seul amortissement de la dette, entendez bien, rien que le remboursement du capital emprunté ; et 1 245,1 milliards supplémentaires pour la couverture du déficit courant. C'est colossal. Et sur la période 2026-2028, le Sénégal doit rembourser environ **1,1 milliard de dollars d'eurobonds**, dont un tiers dès cette année.

Dans quel contexte de marché s'inscrivent ces remboursements ?

Dans le pire contexte imaginable pour un émetteur souverain en difficulté, les titres sénégalais se négocient actuellement entre **50 et 70 centimes pour un euro de nominal**. C'est le niveau typique des dettes en détresse financière (*distressed debt* dans la terminologie anglo-saxonne). Les taux sur ces instruments sont passés de 4% à plus de **12% en quelques années**. Et le programme FMI de 1,8 milliard de dollars reste suspendu depuis les résultats des audits de la Cour des Comptes et de l'IGF, qui ont porté la dette publique à **119-**

132% du PIB selon les sources, contre les 73,6% officiellement annoncés sous l'administration précédente.

Pour mettre cela en perspective : quand on dit que la dette du Sénégal a été révisée de 73,6% à 132% du PIB, ce n'est pas une correction technique. C'est une rupture de confiance structurelle. L'écart documenté par les audits est de **2 500 milliards de FCFA**. C'est une révélation comptable d'une magnitude qui, dans n'importe quelle économie émergente, aurait déclenché une crise de confiance immédiate et sévère. La question n'est donc pas seulement technique ; elle est aussi justement institutionnelle.

Dans ce contexte de marché dégradé, de programme FMI suspendu et de dette révisée à la hausse, l'option du reprofilage est-elle encore viable ?

Absolument. Mais permettez-moi de nuancer avec la précision que la situation exige, parce que nous ne parlons pas d'une viabilité abstraite ; nous parlons d'une viabilité conditionnelle, temporelle et séquentielle.

Commençons par ce que le Ministre Cheikh Diba a réalisé concrètement en 2025, parce que c'est un point souvent sous-estimé dans le débat public. Les tombées d'échéances sur la dette bancaire locale atteignaient plus de 820 milliards de FCFA ; un véritable mur de liquidités qui menaçait à la fois la trésorerie de l'État et la stabilité des bilans bancaires. Par un mécanisme de titrisation sur le marché régional UEMOA, l'État a converti ces créances de court terme en titres négociables à plus longue maturité.



Résultat : **500 milliards de FCFA d'espace budgétaire dégagés en 2025**. Ce n'est pas de la rhétorique politique. C'est une opération de gestion actif-passif réelle, mesurable, qui a fonctionné.

Mais le marché régional lui-même montre des signes d'essoufflement ?

C'est précisément là où la vigilance s'impose. Et les données récentes sont préoccupantes. Entre le 12 et le 19 décembre 2025, les taux de souscription aux adjudications UEMOA sont tombés à des niveaux critiques. Le rendement moyen pondéré a bondi de **158 points de base en un seul mois**. Et sur une émission de 95 milliards inscrite au calendrier le 12 décembre, seuls **35 milliards ont été effectivement mobilisés**, un taux de couverture de moins de 37%.

Ce signal est extrêmement sérieux. Il indique que le marché régional est en voie de saturation. Continuer de rouler la dette locale à des taux croissants ne fait pas que coûter plus cher à l'État ; cela transfère progressivement le risque souverain du Sénégal sur les bilans des banques régionales de l'UEMOA, créant une fragilité systémique qui dépasse les frontières de notre pays. C'est un risque de contagion régionale que la BCEAO surveille avec une attention extrême.

Par ailleurs, la viabilité du reprofilage est directement liée à la fenêtre temporelle dans laquelle il est engagé. Chaque mois supplémentaire sans programme FMI formalisé, sans document de réforme publié et validé, sans calendrier de renégociation des concessions

annoncé, referme un peu plus cette fenêtre. Et quand la fenêtre se ferme, on ne choisit plus ses options, on subit les options disponibles. Or la seule option disponible au-delà de la fenêtre du reprofilage, c'est la restructuration. Et ses coûts sont autrement plus élevés.

Justement, entrons dans cette distinction fondamentale. Reprofilage ou restructuration ? Le Ministre des Finances et du Budget affirme que ce n'est pas la même chose. A-t-il raison ? Et dans notre contexte spécifique, l'un est-il réellement préférable à l'autre ?

Il a raison. Et la confusion entre ces deux termes, que j'entends parfois même chez des journalistes économiques par ailleurs compétents, est intellectuellement coûteuse, parce qu'elle oriente mal le débat public et pollue la perception des marchés.

La **restructuration** implique une décote sur le principal, un *haircut*, selon la terminologie des salles de marché. Le cas ghanéen, qui est la référence la plus proche géographiquement et temporellement, est édifiant. Le Ghana a subi un *haircut* de **37%** sur sa dette en 2022-2023, avec un ratio dette/PIB initial de **88%**, soit bien inférieur aux niveaux actuels du Sénégal. Les conséquences ont été immédiates et brutales : pertes imposées aux porteurs d'obligations locaux et étrangers, contamination des bilans bancaires, fermeture quasi-totale de l'accès aux marchés internationaux pour une période estimée à cinq - dix ans. Des études, notamment celles de Barry Eichengreen, ont démontré



qu'une restructuration réduit structurellement l'investissement privé et fragilise les systèmes financiers domestiques bien au-delà du cycle économique immédiat. Ce n'est pas théorique. C'est documenté, mesuré, répété dans de nombreux contextes.

Le **reprofilage**, en revanche, est une opération d'une nature radicalement différente. Il s'agit d'allonger les maturités sur les engagements extérieurs commerciaux à taux élevés ; les prêts commerciaux auprès de Standard Chartered, MUFG, Cargill, et les détenteurs d'eurobonds



représentent **environ 38% de la dette extérieure, soit 18 milliards de dollars** ; de réorienter vers des financements concessionnels bilatéraux et multilatéraux, et de convertir la dette courte en instruments de plus longue durée **sans décote sur le principal**. C'est un acte de gestion proactif, pas une reconnaissance de défaillance.

Quelle serait concrètement l'architecture cible d'un reprofilage réussi pour le Sénégal ?

Je vais vous la décrire avec précision, parce que c'est là

que le débat technique doit se concentrer. L'architecture cible serait un allongement des échéances sur les engagements commerciaux extérieurs sur **10 à 15 ans**, avec une **période de grâce de 3 à 4 ans** sur le remboursement du principal. Pourquoi 3 à 4 ans ? Parce que c'est exactement le délai nécessaire pour franchir le pic de remboursements 2026-2028 et pour bénéficier pleinement de la montée en puissance de la production d'hydrocarbures, attendue dès 2027 avec les champs de Sangomar et de Grand Tortue Ahmeyim.

En parallèle, il faudrait opérer une substitution partielle des levées UEMOA à court terme, qui ont absorbé **65% des besoins de financement 2026** à des taux progressivement dégradés, par des instruments concessionnels à maturité longue. Cela permettrait de réduire significativement le service des intérêts, actuellement fixé à **1 190,6 milliards de FCFA** dans le budget 2026. Et chaque milliard dégagé sur le service de la dette est un milliard disponible pour l'investissement productif, la santé, l'éducation, les infrastructures.

Mais le reprofilage seul suffit-il ? Ou faut-il l'inscrire dans une stratégie plus large ?

Il est absolument insuffisant isolément, et c'est le piège intellectuel dans lequel tombent ceux qui présentent le reprofilage comme une solution complète en elle-même. Un reprofilage sans réforme structurelle annexée n'est qu'un report du problème, pas une solution. Ce qui transforme l'opération en signal de rupture crédible

pour les marchés, c'est ce que j'appelle, et que des analystes de marché comme Loïc MPanjo Essembe ont formalisé avec rigueur, **la stratégie des 3R : un triptyque indissociable**.

Le premier R, c'est le **Reprofilage** des maturités que je viens de décrire. Le deuxième R, c'est la **Réforme budgétaire**, la mobilisation des revenus propres. Le troisième R, c'est le **Réinvestissement** dans un plan décennal de développement adossé à la rente hydrocarbures. Ces trois composantes ne valent que combinées. Présentées séparément, chacune est insuffisante. Présentées ensemble, documentées avec précision et séquencées avec discipline, elles constituent un package de crédibilité souveraine d'une toute autre dimension.

Développez le deuxième R, la réforme budgétaire. Sur quoi repose-t-elle concrètement ?

Le gouvernement a engagé une trajectoire budgétaire documentée et ambitieuse. Le déficit était à **12,8% du PIB en 2024**, ramené à **7,8% en 2025**, à **5,37% en 2026**, et l'objectif affiché est **3% en 2027**, conformément aux critères de convergence du Pacte UEMOA. Pour tenir cette trajectoire, le PRES (Plan de Redressement Économique et Social) vise **760 milliards de FCFA de recettes nouvelles en 2026**, certaines projections internes de la Primature retenant même un chiffre conservateur de 900 milliards.

La composition de ces recettes mérite attention. Le taux de pression fiscale progresserait de **19,3% à 23,2% du PIB**, non pas par hausse des taux

marginiaux, ce qui serait récessif, mais par élargissement de l'assiette et intégration de secteurs historiquement sous-fiscalisés. On parle de **300 milliards de FCFA** issus de la taxation des jeux de hasard, de **76,5 milliards** sur le mobile money, de la régularisation foncière, des accises sur alcool et tabac. C'est une approche intelligente sur le plan économique ; elle élargit la base sans peser sur l'activité productive formelle.

Le levier le plus sous-exploité, cependant, et c'est une observation que je partage avec plusieurs experts du dossier, reste la **monétisation des audits de concessions**. L'application des nouvelles conventions sur les projets en cours de renégociation est projetée à plus de **306 milliards de FCFA** selon les estimations de la Primature. Sur l'ensemble du portefeuille portuaire, minier, foncier, télécom, une remise à niveau systématique des redevances et une mise aux enchères compétitive des concessions arrivant à échéance offrent un potentiel complémentaire très significatif sur deux ans.

Consolidons les chiffres. La somme des leviers sur 2026-2027, recettes nouvelles, économies sur la dépense, allègement du service de la dette post-reprofilage, recyclage d'actifs publics, permet d'envisager un dégagement net de l'ordre de **3 000 à 3 500 milliards de FCFA**, soit approximativement **5 milliards d'euros**. Ce chiffre est praticable. Il est chiffré. Il est défendable devant les marchés.

Venons au troisième pilier et à la troisième question

posée. Le programme FMI de 1,8 milliard de dollars est suspendu. Un accord va-t-il crédibiliser la trajectoire budgétaire et les hypothèses de croissance pétrolière ?

[Il se lève, fait quelques pas, puis revient avec une conviction visible dans le regard]

Permettez-moi de commencer par une observation. Une mission du FMI a séjourné à Dakar début 2026. Un Conseil d'administration informel s'est tenu. La fenêtre est ouverte. Elle ne le restera pas indéfiniment. Et chaque semaine qui passe sans formalisation d'un programme coûte au Sénégal en crédibilité souveraine, en accès aux marchés, en taux de financement. Le coût de l'inaction n'est pas nul ; il est croissant et exponentiel.

Cela étant posé, qu'est-ce qu'un accord FMI apporterait concrètement dans cette configuration ?

La première contribution est **l'effet de catalyseur**. Un programme formalisé avec le FMI ne vaut pas seulement pour ses propres ressources, les 1,8 milliard de dollars suspendus. Il ouvre l'accès aux financements concessionnels multilatéraux, Banque Mondiale, BAD, fonds bilatéraux, et crédibilise l'ensemble de la démarche auprès des créanciers privés. C'est un signal aux marchés qui dit : «Ce pays a soumis ses comptes et ses projections à un examen international rigoureux, et l'institution a validé la trajectoire.» Ce signal vaut, dans les meilleures configurations, deux à trois fois le montant du programme lui-même en financements additionnels.

La deuxième contribution est la

validation des hypothèses de croissance pétrolière. Et c'est peut-être le point le plus crucial pour répondre à votre question. Le FMI intègre dans ses projections une croissance de **8 à 9% pour 2025**, avec une moyenne de **5,5%** projetée sur 2026-2028, portée par le primaire à plus 6,5%, le tertiaire à plus 6% et le secondaire à plus 3,2%. Ces chiffres sont généreux. Ils reposent sur des hypothèses de production hydrocarbures, de prix et de partage de la rente pétrolière qui méritent d'être soumises à un regard extérieur rigoureux.



Le FMI a une doctrine désormais bien articulée sur la gestion des économies pétrolières naissantes. Il a accompagné le Ghana lors de son passage à l'économie pétrolière, avec ses succès et ses ratés dont le Sénégal peut tirer des leçons. Il a travaillé sur le Mozambique et sa rente gazière. Si les hypothèses du gouvernement sont robustes, le FMI le confirmera, et ce sera un puissant signal aux marchés. Si elles sont trop optimistes, le FMI le dira, et il vaut infiniment mieux le savoir maintenant, avec des marges de manœuvre encore disponibles, que dans deux ou trois ans quand ces

marges auront été entièrement consommées.

Et le troisième R, le Réinvestissement dans le plan décennal ? Pourquoi l'intégrez-vous dans la discussion sur le FMI ?

Parce que c'est la composante la plus absente du débat public sénégalais actuel et la plus déterminante pour la perception des investisseurs institutionnels internationaux. La consolidation défensive ne convainc personne si elle n'est pas adossée à un récit de croissance crédible et chiffré.

Le PRES 2026 liste **44 projets prioritaires** dotés de **633,7 milliards de FCFA**, dont **432 milliards pour l'énergie et les mines** et **133,7 milliards pour les infrastructures**. C'est un début. Mais ce que les desks d'investissement à Londres, Paris, New York et Dubaï attendent, et ce que le FMI exigera implicitement dans ses négociations de programme, c'est une traduction de la Vision Sénégal 2050 en **plan d'investissement sectoriel décennal avec des cibles chiffrées par filière** : hydrocarbures, agro-industrie, logistique, numérique. Avec des mécanismes de financement mixtes public-privé qui transforment la rente pétrolière en capacité productive diversifiée, plutôt qu'en simple recette budgétaire.

Ce n'est pas une liste de projets que les marchés attendent. C'est une **thèse d'allocation sur dix ans**. La différence est fondamentale. Une liste de projets dit ce qu'on va construire. Une thèse d'allocation dit comment on va créer de la valeur, pour qui, avec quel calendrier, et

sur quelle base de revenus. Ce document-là, qui n'existe pas encore dans une forme suffisamment structurée pour les marchés internationaux, vaudrait bien plus que le reprofilage lui-même.

Professeur, vous avez évoqué le risque de contagion régionale. Peut-on dire que l'enjeu dépasse la seule trajectoire sénégalaise ?

Absolument. Et c'est une dimension qui me tient particulièrement à cœur, parce que ma vision de la finance du développement a toujours été régionale, pas nationale. En atteste mon cours de financement du Développement dispensé aux auditeurs en Commande Publique de la 10e Promo du Master de Management et Régulation des Marchés publiques à l'IRCOP.

La Banque mondiale a formellement identifié **2026 comme un pic de remboursements d'eurobonds en Afrique subsaharienne**. Plusieurs émetteurs de la zone UEMOA et CEMAC font face à des maturités significatives dans un contexte de taux élevés et d'accès durcis aux marchés internationaux. Le Sénégal n'est pas un cas isolé ; il est le plus grand et le plus visible d'une série d'émetteurs sous pression.

Un reprofilage sénégalais réussi, adossé à un plan de réforme crédible et à une vision d'investissement décennale chiffrée, ferait **jurisprudence**. Il normaliserait l'outil du reprofilage souverain dans la zone, encore perçu par une partie des investisseurs institutionnels comme un signal de détresse. Il démontrerait qu'une rupture politique, parce



que l'alternance de 2024 est une rupture politique, peut coexister avec une rigueur macroéconomique documentée et vérifiable. Ce serait un signal extrêmement puissant pour toute l'Afrique subsaharienne francophone.

À l'inverse, un glissement vers la restructuration, ou pire, vers un défaut non organisé, aggraverait durablement la **prime de risque sur l'ensemble des émetteurs souverains francophones africains** à un moment particulièrement délicat pour la région. Ce n'est pas une exagération rhétorique. C'est une dynamique de marché documentée et prévisible.

Professeur Thioune, pour conclure, si vous deviez résumer la stratégie optimale pour le Sénégal en quelques propositions claires, que direz-vous ?

[Il se lève, s'approche du tableau blanc qui trône dans son bureau, et écrit en grandes lettres : 3R. Puis se retourne]

Premièrement, payer le 13 mars 2026 est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. La crédibilité souveraine du Sénégal ne se mesurera pas le jour de l'échéance ; elle se mesurera dans les douze mois suivants, quand les marchés évalueront l'écart entre les engagements documentés et les actes budgétaires effectifs.

Deuxièmement, les trois R sont indissociables :

Reprofilage des maturités extérieures ;

Réforme budgétaire avec mobilisation des revenus propres ;

Réinvestissement dans un plan décennal adossé à la rente hydrocarbures.

Ces trois composantes ne valent



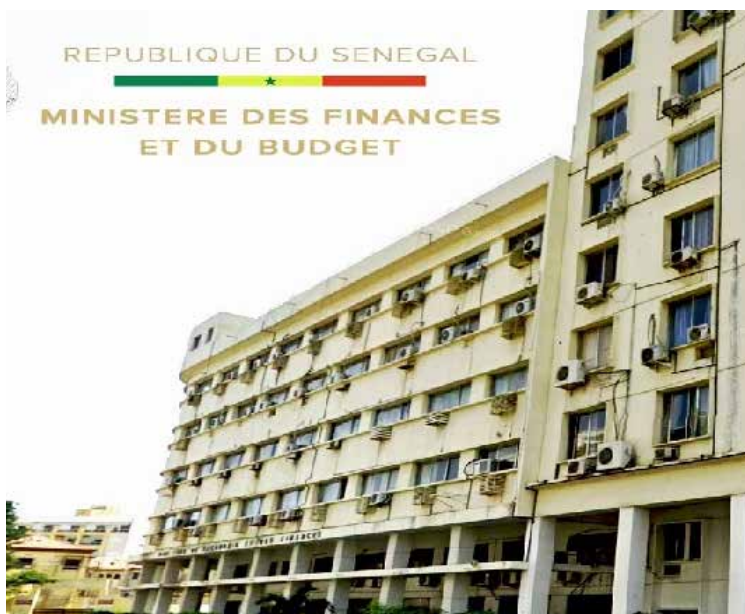
que combinées, documentées avec précision, séquencées avec discipline, et présentées comme un package indissociable aux marchés, au FMI et aux partenaires bilatéraux.

Troisièmement, le facteur temps est le facteur stratégique dominant. Chaque mois sans programme FMI formalisé réduit la fenêtre de manœuvre. Le risque principal n'est pas économique au sens strict ; il est **séquentiel**. L'inaction a un coût croissant et exponentiel. Et quatrièmement, ce package bien construit vaudrait bien plus que les 5 milliards d'euros qu'il dégagerait en espace budgétaire. Il vaudrait la restauration d'une signature souveraine que ni le Sénégal, ni la zone UEMOA ne peuvent

se permettre de perdre.

Ce que mon maître à penser, un économiste de renom, m'a dit un jour à Sciences Po Paris, reste vrai ici : «L'Afrique n'a pas de problème de ressources. Elle a un problème de conversion des ressources en prospérité.» Le Sénégal a tout ce qu'il faut pour réussir cette conversion. La question n'est plus de savoir si les instruments existent, ils existent, ils sont chiffrés, ils sont applicables. La question est de savoir si la volonté d'exécution, la vitesse de décision et la discipline de séquençage seront au rendez-vous. Et c'est là que l'histoire jugera ce gouvernement.

**Entretien à bâtons rompus
avec Abdoulaye Fofana SECK**



ASSAINISSEMENT, AGRICULTURE, TRANSPORT FERROVIAIRE

CES SECTEURS QUI ONT ABSORBE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENT EN 2025

Pour les neuf premiers mois de l'année, le montant des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures, y compris les rétrocessions, s'est situé à 734, 4 milliards de FCFA. Les investissements ont été absorbés par les secteurs de l'assainissement, le secteur tertiaire et le domaine ferroviaire.

NOUVELLES TAXES

LE MINISTRE CHEIKH DIBA JUSTIFIE ET APPELLE A LA RESPONSABILITE COLLECTIVE

Face à un pays lourdement endetté et à des finances publiques fragilisées, le ministre des Finances et du Budget, Cheikh Diba, a défendu, le jeudi 18 septembre 2025, devant les députés, un arsenal de nouvelles taxes, Tabac, alcool, jeux de hasard, transferts d'argent et véhicules importés figurent au premier rang de ces mesures que l'argentier de l'Etat présente comme inévitables pour éviter « l'effet boule de neige » de la dette et amorcer le redressement.



BAISSE DE 3,25% À 3% DU TAUX DIRECTEUR DE LA BCEAO

LES MOTIVATIONS D'UNE POLITIQUE MONETAIRE

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a baissé, le mercredi 4 mars 2026, son principal taux directeur de 3,25% à 3%. La décision est motivée par une inflation contenue et une croissance stable portée par les services, les hydrocarbures et l'agriculture. A cette occasion, le Gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi BROU a décliné un discours rassurant devant un parterre d'hommes de l'art, très au fait de questions monétaires.



*Jean-Claude Kassi BROU,
Gouverneur de la BCEAO*

BASSIROU SARR - DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

PROMOUVOIR UNE GESTION EFFICACE ET TRANSPARENTE DES FINANCES PUBLIQUES



Economiste de formation, diplômé de la prestigieuse «Paris School of Economics», Bassirou Sarr est actuellement le Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget.

Avant d'occuper le poste, Bassirou Sarr a servi en tant que Conseiller Technique au sein du même ministère. Dans ce rôle, il a veillé sur des questions relatives au taux d'endettement du Sénégal, entre autres préoccupations. En octobre 2024, il avait présidé la 41^e session du Conseil National du Crédit (CNC), au cours duquel il avait salué la progression remarquable du secteur bancaire sénégalais. Les encours de crédits des banques avaient connu une hausse annuelle de 8,8%, atteignant 7 496,8 milliards FCFA en fin juin 2024. Il avait également noté une amélioration de la qualité du portefeuille, avec un taux de créances en souffrance nette des provisions s'établissant à 4,6% du total des crédits. Lors du lancement de la gestion budgétaire 2025, Bassirou Sarr a mis en avant les réformes engagées par l'État pour renforcer la mobilisation des ressources. Ces initiatives visent à changer la perception des citoyens sur le paiement de l'impôt, élargir l'assiette fiscale et lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, avait-il souligné. Son parcours au sein du ministère des Finances et du Budget témoigne de son engagement à promouvoir une gestion efficace et transparente des finances publiques au Sénégal, sous la supervision du Ministre des Finances et du budget.

ABDOULAYE SAMB - SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

COORDONNER ET SUPERVISER LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Nanti d'une longue carrière dans la fonction publique, Abdoulaye SAMB a su se distinguer par son leadership et sa capacité à coordonner les services stratégiques du ministère, favorisant ainsi une modernisation continue de l'administration de l'État.

Son expertise en gestion administrative et sa vision stratégique, ne souffrent d'aucune ambiguïté. Diplômé de l'Université Cheikh Anta Diop et de l'École Nationale d'Administration (ENA), il a acquis dès ses débuts une solide formation en économie, en droit public et en management administratif. Cette expertise technique et institutionnelle lui a permis de gravir successivement les échelons du service public, occupant divers postes de responsabilités dans plusieurs départements du Ministère. Dans ses fonctions de secrétaire général, il est chargé de superviser l'ensemble des activités internes du ministère. Il coordonne les travaux des services rattachés au Secrétariat Général, veille à l'harmonisation des procédures administratives et facilite la communication entre les différentes directions (budgétaire, comptable, des impôts, etc.). Sous sa houlette, le ministère a engagé des réformes visant à moderniser la gestion des ressources publiques, notamment par l'intégration de solutions numériques qui optimisent le traitement des informations et la diffusion des données financières essentielles.

Engagé dans la modernisation et la digitalisation de l'administration, il œuvre également pour renforcer la formation continue des cadres du ministère et promouvoir l'innovation dans les processus de gestion publique.

Abdoulaye Samb est un des piliers du dispositif du Ministère des Finances et du Budget que dirige, avec brio et compétence, Cheikh Diba, un brillant économiste.



MASSAMBA DIENG DIRECTEUR GENERAL DU BUDGET

UN TECHNOCRATE COMPÉTENT ET DISCRET

Inspecteur du Trésor, magistrat à la Cour des comptes, Massamba Dieng, le directeur général du Budget, est une tête bien faite. Structuré à l'esprit vif et alerte, il séduit par sa compétence et son expertise. Après un brillant cycle primaire et secondaire sanctionné par l'obtention du BAC G au Lycée Maurice Delafosse, il fait cap sur l'université Cheikh Anta Diop. Nanti d'une maîtrise en sciences économiques, il décroche par la suite un troisième cycle du programme des hautes études en gestion de la politique économique de l'université de Cocody à Abidjan. Diplômé du cycle international d'administration publique de l'ENA de France



option relations internationales puis de l'université Senghor dans le domaine de la lutte contre la corruption et les infractions économiques et financières, le Directeur général du Budget est un technocrate au parcours académique séduisant. Originaire de Nguekhokh, il est très apprécié par les populations de la localité. Au cœur du social et de l'humanitaire, Massamba Dieng est un être très attachant dont l'humilité légendaire est connue et reconnue de tous. Le ministre des Finances

et du Budget Cheikh Diba peut se réjouir à juste titre d'avoir dans son dispositif un cadre de cette dimension dont la loyauté ne souffre d'aucun doute.

CHEIKH ABDOU LAHAT MBACKÉ SARR DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE L'EQUIPEMENT

L'ÉCONOMISTE PLANIFICATEUR

C'est le 18 janvier 2023 que le natif de Mbour Cheikh Abdou Lahat Mbacké Sarr économiste planificateur a été nommé Dage au ministère des finances et du budget par le défunt Mamadou Moustapha Ba ex argentier de l'Etat. Reconduit dans ses fonctions par Cheikh Diba, il mène un travail remarquable avec compétence, sérieux et rigueur. Mouride fervent, son père fut maire de la localité dont il est originaire.

Pour rappel, La Direction de l'Administration générale et de l'Equipement est chargée :

- de la gestion du matériel, du mobilier et des immeubles affectés à l'usage collectif des services centraux et du parc des véhicules du Département ;
- de la gestion des crédits de fonctionnement et d'équipement des directions et services de l'Administration centrale ne disposant pas de dotations propres ;



- de la centralisation et de l'étude des projets de demande de crédits des différentes directions du Département et de la présentation de ces projets pour examen et étude à la Direction générale des Finances ;
- des questions relevant du protocole et de l'organisation des conférences internationales confiées au Département ;
- de la gestion des titres de voyage ;
- du suivi des questions de sécurité intérieure et extérieure des immeubles

affectés au Département ;

- de l'accueil et de l'orientation des usagers à l'intérieur du Département ;
- de la coordination de la représentation du Département dans les manifestations commerciales et culturelles ;
- du suivi de la prise en charge des besoins du Ministère en matière d'archivage.

JEAN KONE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS ET DOMAINES

UN HAUT FONCTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Inspecteur principal des impôts et Domaines de classe exceptionnelle, Jean Koné est un haut fonctionnaire de l'administration fiscale sénégalaise, connu et reconnu pour son expertise technique et sa grande rigueur.

Avant sa nomination, il occupait le poste stratégique de Directeur du renseignement et des stratégies de contrôle fiscal. Auparavant Il avait également servi comme Commissaire du Gouvernement auprès de l'Ordre National des Experts-Comptables et des Comptables Agréés (ONECCA).

Sous la houlette de Jean Koné, la DGID a réussi l'exploit de devenir le cœur battant de l'État, mobilisant 65% des recettes publiques. Un record qui ne doit rien au hasard, mais à une politique fiscale claire et assumée, bénie par les Plus Hautes Autorités de notre pays.

Après des résultats plus qu'encourageants du Pagcf, la Dgid semble enfin avoir trouvé un outil pour renforcer son efficacité fiscale. C'est la conviction de son directeur général. Selon Jean Koné, cet outil permet à l'administration fiscale de se projeter vers une seconde étape qui devrait non seulement consolider les acquis, mais étendre aussi l'expérience. Il estime que l'outil offre une bonne visibilité sur les assiettes foncières.

Avec des comités de fiscalité locale déjà existants, la Dgid compte s'appuyer sur eux pour les structurer, de façon à regrouper les services des impôts, les collectivités territoriales ainsi que d'autres acteurs impliqués dans l'évaluation de l'assiette immobilière. « Les collectivités territoriales bénéficient de la quasi-totalité des revenus tirés de la matière immobilière. Si nous



parvenons à mettre en place ce dispositif, nous réussirons non seulement à faire progresser les budgets locaux, mais surtout à ancrer davantage la culture fiscale. Cependant, pour élargir l'assiette fiscale, la Dgid mise beaucoup sur le développement du civisme fiscal. Pour son directeur général, un important travail pédagogique reste à mener afin de convaincre les Sénégalais de l'importance de payer l'impôt. « Ensuite, il y a cette communication de masse que nous mettons en place progressivement. Il s'agit de démocratiser le paiement de l'impôt, c'est-à-dire faire en sorte que tout le monde soit intégré dans cette logique d'élargissement de l'assiette fiscale. Il ne faut négliger personne »,

insiste le Directeur Général de la DGID. Autant de dispositions qui seront prises en compte dans le Code général des impôts actuellement en gestation.

Sa mission d'assurer une meilleure mobilisation des ressources tout en préservant un climat fiscal attractif pour les investisseurs sera déterminante pour renforcer les finances publiques, réduire l'endettement de l'État et garantir un avenir économique plus stable et prospère pour le Sénégal.

Passionné de football, son père Ousmane Koné fut un très grand footballeur sous les couleurs du Barack de Saint Louis de Yatma Diouck, Mame Balla Diakhaté, Petit Ousmane où sont passés Léopold Diop du Jaraaf de Dakar et Anoun Ndiaye de la Jeanne d'Arc.

BABACAR MBAYE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

UN HAUT CADRE DES DOUANES SÉNÉGALAISES

L'Inspecteur principal des Douanes de classe exceptionnelle, Babacar MBAYE est un fonctionnaire émérite, un haut cadre des Douanes sénégalaises qui a gravi tous les échelons. Connu pour sa rigueur, sa compétence et son sens du devoir, Babacar MBAYE dirigeait, jusqu'à sa nomination au poste de Directeur général, le 15 janvier 2025, la Direction des Opérations douanières.

En effet, l'Inspecteur principal des Douanes de Classe exceptionnelle Babacar MBAYE justifie plus de **22 ans de carrière en Douanes**. A la suite de sa nomination dans le Corps des Inspecteurs **en 2002**, il a d'abord servi comme Vérificateur au Bureau de Dakar-Port Sud avant de commander successivement les Subdivisions de Tambacounda et de Kaolack. Après ce **premier séjour réussi avec brio** dans les services opérationnels de **l'intérieur du pays**, il revient à Dakar en tant que Chef de Subdivision de Dakar-Port, puis Chef de Bureau de Dakar-Port Sud.

L'Inspecteur principal des Douanes **Babacar MBAYE** se voit ensuite confier la stratégique **Direction régionale des Douanes du Nord** d'où le devoir le rappelle à Dakar pour occuper le poste de **Directeur régional de Dakar-Port** qui génère plus de 90% des recettes douanières.

Le Directeur général des Douanes est élevé au rang **d'Officier de l'Ordre national du Mérite** et détenteur de la **Médaille d'Honneur des Douanes sénégalaises** et de la **Médaille de l'Organisation mondiale de la Douane**.

L'homme à qui **Son Excellence Monsieur le Président de la République** vient de confier les destinées de la **Direction générale des Douanes** est auréolé d'une carrière bien remplie attestée par une **parfaite maîtrise** à la fois du fonctionnement des services centraux et des services opérationnels de l'Administration des Douanes. Natif de Thiès, le Directeur Général des Douanes, Babacar Mbaye demeure et reste un grand humaniste.



MOBILISATION DE RECETTES BUDGÉTAIRES

La Direction générale des Douanes a réalisé une performance inédite dans la mobilisation des recettes budgétaires. Elle a, en effet, dépassé largement l'objectif de recouvrement qui lui a été fixé au titre de l'exercice budgétaire 2025. Lesdits résultats se présentent comme suit :

LIQUIDATIONS

Liquidations douanières 2025:
1623, 5 milliards CFA

Les liquidations sont constituées des recettes douanières et de celles que la Douane collecte pour le compte d'autres administrations et organismes dont :

- les Impôts et Domaines (taxes intérieures de consommation) ;
- l'UEMOA et la CEDEAO (prélèvements communautaires).

RECouvreMENTS

Objectif annuel fixé par la loi de finances : **1286,1 milliards CFA**

Réalisations effectives : **1286,1 milliards CFA**

Les recouvrements pour l'année 2025 se chiffrent à **1286,1 milliards de francs CFA**, contre **1182 milliards de francs CFA en 2024**, soit un glissement positif de **103,6 milliards de francs CFA**, en valeurs absolue et **8,8%** en valeur relative, par rapport à l'exercice précédent.

NB : il faut dire que les Douanes étaient très attendues sur le recouvrement des recettes budgétaires. Ce



qu'elles ont réussi de fort belle manière. Les **1286,1 milliards** recouverts constituent les recettes douanières au titre de la fiscalité douanière c'est-à-dire la contribution directe de la Direction générale des Douanes au Budget national.

Enseignements :

1. c'est une performance inédite car pour la première fois, aussi bien les liquidations de recettes que les recouvrements atteignent les montants respectifs de **1618,4 milliards** et **1286,1 milliards**.
2. ces résultats ont été arrêtés au **31 décembre 2025**.
3. c'est le signe que les Douanes se sont résolument engagées à jouer leur partition dans l'atteinte de la **souveraineté budgétaire** (Option politique des Hautes Autorités)

Parmi les facteurs qui expliquent cette prouesse on peut citer :

- un renforcement de la cadence de régularisation des recettes tirées des importations de produits pétroliers ;

- une plus grande maîtrise de l'assiette des produits porteurs de recettes ;

- une amélioration de la lutte contre la fraude commerciale ;

- un renforcement des contrôles douaniers grâce à l'utilisation du renseignement commercial et l'analyse de données ;

- la poursuite du processus de dématérialisation et de digitalisation des services jusqu'au niveau des unités intérieures et ;

- un climat de confiance et de dialogue permanent établi avec les acteurs de l'écosystème du dédouanement.

Facteur déterminant

Le Directeur général des Douanes, Babacar MBAYE, a su imprimer un management de proximité basé sur l'encadrement, la motivation et la valorisation des agents et de leurs Chefs. Cette approche a suscité un engagement et une détermination des unités opérationnelles et fédéré les énergies et permis d'atteindre ces résultats historiques.

AMADOU TIDIANE GAYE - DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR

UN PILIER DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT), Amadou Tidiane Gaye est un acteur clé de la gestion des finances publiques au Sénégal. Avec plus de vingt ans d'expérience au sein de l'administration, il s'engage à moderniser et optimiser la gestion du Trésor public.

Natif de Dakar, il s'est illustré par un parcours académique exemplaire. Après des études secondaires au Lycée Lamine Guèye, il obtient une Maîtrise en Analyse et Politiques économiques à l'Université Cheikh Anta Diop. Son ambition pour le service public le conduit à l'École nationale d'administration (ENA), où il intègre la section Trésor et en sort diplômé en 2000.

Sa carrière débute à Saint-Louis en tant qu'Adjoint-fondé de pouvoirs au Trésorier Payeur régional. Il occupe ensuite plusieurs postes stratégiques : Receveur Percepteur municipal à Diourbel et Ziguinchor, Chef du Bureau des Régies, Directeur du secteur parapublic et Directeur du Contrôle Interne. Son expertise lui vaut d'être nommé Inspecteur général d'État (IGE) en 2023, avant d'accéder à la direction du DGCPT.

Parallèlement à ses responsabilités administratives, Amadou Tidiane Gaye est un fervent



défenseur du partage des connaissances. Co-fondateur de l'Association sénégalaise des étudiants en analyse et politique économiques, il intervient également depuis 2008 à l'ENA en tant que formateur en comptabilité publique.

À la tête du Trésor public, il entend mettre son expérience et sa vision stratégique au service d'une gestion plus efficace et transparente des finances publiques, contribuant ainsi au développement économique du Sénégal.

BAMBA KA - DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SECTEUR FINANCIER ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES VISANT À ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ

Titulaire d'un doctorat en Économie, Bamba Ka est un brillant sujet au parcours académique remarquable. Lors de son passage très apprécié au Ministère des Finances et du Budget en tant que Conseiller Technique, il a démontré un leadership affirmé et une compréhension aiguë des enjeux économiques de l'heure.

Aux âmes bien nées la valeur attend point le nombre des années Bamba Ka se distingue par son engagement, son dynamisme et sa capacité à anticiper les évolutions économiques. En sa qualité de Directeur Général du Secteur financier et de la Compétitivité,

il apporte une vision stratégique novatrice axée sur le renforcement de la stabilité financière et la stimulation de la croissance.

Très Engagé dans le développement économique, Bamba Ka travaille inlassablement à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la compétitivité économique du Sénégal et à renforcer sa position internationale. Son engagement et dévouement sans faille pour une économie dynamique transparaît dans son constance à bien vouloir avec relever avec brio les défis liés au financement, à la politique monétaire et à l'intégration régionale.

Ibrahima NDIAYE



LA DIRECTION GÉNÉRALE DU SECTEUR FINANCIER ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

Elle occupe une position centrale en tant que régulatrice de l'environnement financier au Sénégal. Chargée de la supervision des secteurs clés tels que la banque, la microfinance et l'assurance, la DGSFC collabore étroitement avec les institutions monétaires pour assurer la stabilité et la croissance économique.

Sa mission de veille et de suivi implique la collecte, le traitement et l'analyse constantes des informations fournies par ses assujettis, lui permettant d'acquérir une connaissance approfondie de

leur fonctionnement.

Parmi ses missions principales, la Direction Générale du Secteur financier et de la Compétitivité se distingue par sa contribution à la régulation financière nationale, la supervision des interventions financières de l'État, la promotion du financement privé, l'élaboration de stratégies pour accroître la compétitivité nationale, le suivi des relations public-privé, la coordination des partenariats public-privé, et la gestion des entreprises privées en difficulté.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction Générale du Secteur

financier et de la Compétitivité est organisée en différentes directions et services, dont la Direction des Assurances, la Direction de la Monnaie et du Crédit, la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés, et la Direction de l'Administration et du Personnel. Dans l'ensemble, la Direction Générale du Secteur financier et de la Compétitivité joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement financier robuste et compétitif au Sénégal.

LOI DE FINANCES INITIALE

LA CROISSANCE PROJETEE A 5% EN 2026

Présumé devant l'Assemblée nationale, le jeudi 6 novembre 2025 par Cheikh Diba, Ministre des Finances et du Budget, et Abdourahmane Sarr, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le projet de loi de finances 2026 s'inscrit dans la vision du président Bassirou Diomaye Diakharr Faye. Il se veut à la fois rigoureux, réaliste et porteur d'un nouvel élan pour une économie souveraine et socialement équitable. Dans un contexte mondial incertain, marqué par la crise de la dette et la hausse des prix, le Sénégal veut opérer un virage stratégique.

il s'agit de rompre avec un modèle de croissance basé sur la dépense publique et l'endettement au profit d'un développement fondé sur la productivité, l'investissement privé et l'ancrage territoriale de développement du secteur privé et de promotion de l'investissement doit soutenir cette dynamique.

Sur le plan budgétaire, Cheikh Diba, ministre des Finances et du Budget, annonce une consolidation progressive des finances publiques : le déficit budgétaire passera de 7,8% du Pib en 2025 à 5,4% en 2026, pour atteindre la norme de 3% en 2027. Les recettes

totales sont projetées à 6188,8 milliards de FCFA, soit une hausse notable par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépenses atteindront 7433,9 milliards de FCFA, orientées vers les priorités sociales et productives. L'objectif est clair, selon le ministre : « mieux collecter pour mieux redistribuer, mieux dépenser pour mieux servir ». Cette discipline financière s'accompagne d'une politique d'endettement prudente, privilégiant les financements concessionnels et régionaux afin d'alléger la pression sur la dette publique.

BUDGET 2026

LES RECETTES PROJETEES A 5932,2 MILLIARDS DE FCFA

Projetée à 5932,2 milliards de FCFA, le budget du Sénégal sera essentiellement financé par les recours aux marchés financiers, aux emprunts projets, aux emprunts programmes et aux emprunts rétrocedés.

D'après le Projet de la Loi de finances initiale de l'année 2026, les recettes sont projetées à 5932,2 milliards de FCFA dont 5384,8 milliards de recettes fiscales et 46,3 milliards de dons. Le besoin de financement de l'Etat, en 2026, est projeté à 6075,2 milliards de FCFA. Ils financeront principalement l'amortissement de la dette estimée à 4307,4 milliards de



FCFA, le déficit budgétaire estimé à 1245,1 milliards, l'apurement des arriérés intérieurs à hauteur de 300 milliards de FCFA, les emprunts rétrocedés pour 172,8 milliards et la couverture du déficit Opex pour un montant de 50 milliards de FCFA. Quant au déficit budgétaire, il est projeté à 5,37%, la croissance à 5%.

Il est également prévu un déflateur du Pib projeté à 2% en 2026, attribué aux effets inflationnistes attendus de la taxation des services de mobile money. Au titre des grands enseignements, le budget de la Présidence s'élève à 235,1 milliards de FCFA, celui de la Primature à 30,9 milliards. Le budget de l'Assemblée nationale s'élève à 22,3 milliards de FCFA.

Pour les ministères, celui de l'hydraulique et de l'Assainissement se taille la part du lion avec 1727,8 milliards. L'Education, avec un budget de 1136,6 milliards, vient devant le ministère des Infrastructures avec un budget de 728,4 milliards de FCFA.

RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

3254 MILLIARDS DE FCFA RECOUVRÉS

AU 3^e TRIMESTRE

Le Gouvernement du Sénégal a publié le Mardi 18 Novembre 2025, le rapport d'exécution budgétaire du troisième trimestre. Les recettes recouvrées ont atteint 3254 milliards de FCFA, soit 70% de l'objectif annuel.

Au troisième trimestre 2025, le gouvernement a publié le rapport d'exécution budgétaire du troisième trimestre. Sur la période, les recettes du budget général se sont établies à 3254,0 milliards de FCFA pour un objectif annuel de 4668,9 milliards, soit un taux de recouvrement de 69,7%. En glissement annuel, elles ont progressé de 367,5 milliards de FCFA (+12,7%), en lien avec les efforts des services chargés de la mobilisation des recettes. Les recettes fiscales ont atteint 2987,9 milliards de FCFA (soit 72,9% de l'objectif annuel). Elles sont en progression de 211,1 milliards en glissement annuel, soit 7,6%. Les recettes non fiscales ont été collectées pour un montant de 214,2 milliards de FCFA, représentant 75,8% de l'objectif annuel.

Les dons ont, eux, atteint 52,0 milliards, soit 18,1% de la cible annuelle. Ils sont constitués de dons budgétaires (3,3 milliards) et de dons en capital (48,7 milliards). Les ressources de trésorerie ont, elle, été mobilisées à hauteur de 3655,8 milliards, soit 64,0% du besoin annuel de 5715,6 milliards de FCFA. Elles sont composées majoritairement



des levées sur les marchés financiers évaluées à un montant de 2775,1 milliards, soit 73,6% des prévisions annuelles.

Les autres instruments d'emprunt, dont la mobilisation est conditionnée à la réalisation effective des investissements ou prestataires y relatifs, sont moins performants (emprunts, projets), avec un taux de mobilisation de 62,5%. Les ressources mobilisées sur les neuf premiers mois de l'année 2025 ont permis de couvrir l'ensemble des charges de trésorerie constatées à fin septembre 2025 ainsi que le déficit budgétaire de 1059,0 milliards de CFA. S'agissant des dépenses totales du budget général, elles ont été maîtrisées à hauteur de 4313,0 milliards, correspondants à 67,8% des prévisions de la loi de finances rectificative 2025 (6364,5 milliards). Concernant

les dépenses ordinaires, elles ont atteint 3220,8 milliards de FCFA (72,7% des prévisions budgétaires), portées essentiellement par les transferts courants (1169,4 milliards) et la masse salariale (1082,8 milliards).

Les charges financières de la dette se sont situées à 705,7 milliards, traduisant la prise en charge des emprunts bancaires contractés hors autorisation parlementaire. Les investissements sur ressources internes ont atteint 418,9 milliards (soit un taux d'exécution de 71,4%) et ceux sur ressources externes, 673,3 milliards, soit 49,9% de réalisation). Quant aux transferts en capital, ils ont connu une exécution globalement satisfaisante, avec 378,1 milliards de FCFA pour une cible de 437,7 milliards.

DIGITALISATION DES PROCEDURES FISCALES

LA DGID REVOLUTIONNE LA COLLECTE DES IMPOTS

Après plusieurs annonces, la DGID a procédé au lancement du système de paiement mobile des impôts et taxes avec l'opérateur de téléphonie Orange à travers son application Max it.

La digitalisation des procédures fiscales est maintenant une réalité. Le Directeur général de la DGID, Jean Koné, accompagné d'une forte délégation composée de membres du Comité de la direction et des chefs du bureau ont procédé au lancement du nouveau système de paiement mobile des impôts et taxes sur l'application Max It de Orange visant à moderniser le système fiscal. Le lancement a été effectué, Lundi 17 novembre 2025, au centre des services fiscaux de Ngor Almadies. Ce projet, qui s'inscrit dans une volonté plus large de modernisation de l'administration fiscale, vise non seulement à améliorer l'expérience des contribuables, mais aussi à optimiser la collecte des impôts. « Ce lancement marque une étape décisive dans la digitalisation des procédures fiscales, offrant dès lors une alternative moderne et pratique aux contribuables ».

Le Directeur général a exprimé sa satisfaction quant à l'accueil réservé aux usagers et a réaffirmé l'engagement de l'administration à poursuivre sa dynamique de transformation digitale. « Notre objectif est de rendre les services fiscaux



plus accessibles et adaptées aux besoins des citoyens », a-t-il déclaré. La visite aura également permis au Directeur général, Jean Koné, d'effectuer un tour des bureaux et d'échanger avec l'ensemble des agents. Il a saisi cette occasion

pour sensibiliser davantage les équipes aux défis et enjeux actuels. Profitant de l'occasion, il a encouragé tous les collaborateurs à s'engager pleinement à délivrer un service public de qualité aux usagers.



DIOMAYE -SONKO, DUO OU DUEL ?

L'ESSENTIEL : PRESERVER LE SENEGAL

Ce 07 Mars 2026 aura marqué la vie politique sénégalaise de façon décisive en ce qu'il fixe le repère temporel de la rupture politique entre le Président de la République Bassirou Diomaye Faye et le Premier Ministre Ousmane Sonko.

Quelle lecture faire de cette déchirure au sommet de l'exécutif du Sénégal ?

Quels lendemains se dessinent dans un proche avenir pour le pays de la Téranga, laboratoire fécond de la pratique démocratique et sujet singulier des analyses stratégiques et politiques sur le continent africain ?

Sommes-nous face à un duel cornélien ou à un duo de complices qui cachent leur jeu pour protéger et pérenniser leur projet ?

Les institutions de l'Etat traverseront-elles cet épisode sans mal ou seront-elles notoirement affectées ? Le magazine Regards jette un coup d'œil sur cette brulante séquence de l'histoire politique du Sénégal.



DIOMAYE N'EST PLUS SONKO DIOMAYE N'EST PAS SONKO

Le 24 Mars 2024 a sonné la victoire du candidat Bassirou Diomaye Faye sur le candidat Amadou Bâ, battu dès le premier tour sur le score sans appel de 54%.

Autour du mot de ralliement « Sonko Moy Diomaye /

Diomaye Moy Sonko », « Sonko, c'est Diomaye/ Diomaye c'est Sonko », les sénégalaise ont accordé au duo la responsabilité suprême à la tête de l'Etat, consacrant dans l'exécutif sénégalais deux amis, deux frères en politique comme dans la vie civile. Les relations qui unissent les familles respectives de Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye sont connues de tous.

Au bout de deux ans d'exercice

du pouvoir, la rupture politique semble se dessiner à la faveur de divergences marquées entre les frères siamois.

C'est qu'entre-temps Diomaye a cessé d'être Sonko, affirmant par les actes qu'il n'est pas Sonko, mais Bien Diomaye, Président de la République du Sénégal, qui entend exercer la plénitude de sa fonction, libre de toute tutelle ou influence du Parti Pastef et fermement décidé à s'appuyer sur certains sur certains alliés qui ont rallié la Coalition Diomaye Président qui a accompagné sa campagne présidentielle, s'affranchissant de son mentor politique et poussant résolument ses pions sur l'échiquier politique en s'adossant sur Amina Touré. Le Président Diomaye Faye a fait le choix de la rupture politique plutôt que la continuité du « projet » pastéfien qu'incarne Ousmane Sonko.

De son côté Ousmane Sonko, fort d'une légitimité populaire certaine et de l'alignement sur ses positions d'une large majorité des députés de Pastef, de ses cadres et militants, entend pour sa part, rester ferme à la ligne originelle de son parti.

L'ENJEU : L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2029

L'affirmation ouverte des ambitions politiques de l'un comme de l'autre est passée par là. La question lancinante s'est aussitôt posée de savoir si le « schéma Poutine/Medvedev à la sénégalaise » allait s'appliquer ou si plutôt Bassirou Diomaye Faye allait exercer deux mandats successifs pour passer la main ensuite à Ousmane Sonko,



si telle était la volonté des sénégalais

Autant dire que l'élection présidentielle de 2029 en vue est le miroir réfléchissant du choc des ambitions entre les deux visages de la même pièce que le monde voyait à la tête de l'Etat du Sénégal.

Certes la nouvelle donne suscite de légitimes inquiétudes sur l'impact qu'aurait cette séparation politique sur l'avenir du Sénégal, qui fait face à de nombreux défis majeurs qui ont noms : une dette excessive et étouffante, une jeunesse pressée de voir le bout du tunnel social par l'emploi et le travail, une économie fragile et en cours de redressement ainsi que des revendications sectorielles fortes dans le monde universitaire et des travailleurs de l'Education et de la santé.

Avant 2029, le Sénégal devra

organiser des élections locales décisives qui consacreront en 2027, le choix des élus appelés à conduire les collectivités locales du pays.

Ce scrutin a valeur de test grandeur nature entre Diomaye et Sonko, qui s'activent avec vigueur à la préparation de cette joute électorale qui aura valeur de jauge du poids électoral de chacun d'eux, mais aussi et surtout de disponibilité à son profit de relais locaux précieux pour recruter et entretenir des électeurs et potentiels militants ou sympathisants disséminés sur l'ensemble du territoire.

Il convient juste de la souligner sans ambages, les Sénégalais sont des électeurs avertis très libres, qui sont très indépendants dans leurs choix, que ne peuvent notoirement infléchir des notables ou grands électeurs.

PRESERVER LE SENEGAL DE FRAGILITES ET TURBULENCES

Il est remarquable d'observer que les divergences politiques entre le Président de la République Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko n'entachent pas encore lourdement la marche du pays et sa stabilité institutionnelle. Cet équilibre tient de la nature républicaine, forte de l'Etat du Sénégal, de ses traditions éprouvées, de résistance aux excès et tentations autocratiques et à la qualité de son opinion publique.

Il est cependant inéluctable que sauf à entretenir cet équilibre salvateur, le Sénégal peut rencontrer des difficultés certaines et traverser des zones de turbulences sérieuses.

La source en serait la quasi incontestable force que tire un Premier Ministre de son poids politique et de son leadership sur le Parti Pastef ainsi que sur les 130 députés qu'il détient à l'Assemblée Nationale et qui sont majoritairement acquis.

Cette force venue en opposition au Président de la République serait une cause réduisant à l'impuissance le Chef de l'Etat face à une assemblée nationale hostile.

Un tel scénario signifierait que l'actuel Premier Ministre Ousmane Sonko aurait été limogé par le Président Bassirou Diomaye Faye, consacrant ainsi une cohabitation bien singulière où le Chef de l'exécutif incarne l'opposition face à un Parti majoritaire à l'assemblée nationale.

Cette possibilité ouvrirait la voie à une dissolution par le Président de la République,



de l'Assemblée Nationale en Novembre 2026 au terme des deux ans de mandat.

Subséquentement, l'organisation d'élections législatives anticipées y ferait suite. Le sort de cette élection serait le tournant décisif de la confrontation politique entre les deux frères désormais opposés. Cela pourrait ouvrir la voie à un nouveau chapitre dans la séquence temporelle 2027-2029.

D'une cohabitation pacifique, l'adversité politique, à présent exacerbée, ouvrirait la voie à des confrontations plus aiguës pour le contrôle de l'espace politique parlementaire et de certains rouages de l'Etat.

LA NECESSAIRE EXIGENCE DE RESPONSABILITE HISTORIQUE

Alors surgira la question de savoir jusqu'où pourrait aller l'un ou l'autre, détenant

chacun une parcelle de pouvoir et tenté pour le consolider ou en acquérir l'exclusivité d'user de toutes les armes, y compris celle excessives.

Pour avoir longtemps chevauché en politique ensemble et gouverné deux années durant le Sénégal, Faye et Sonko ont une claire conscience du jugement de l'histoire sur l'expérience inédite qu'ils ont offert au Sénégal et au-delà à travers le monde.

La responsabilité qui pèse sur eux est lourde des espoirs immenses du peuple sénégalais voire de l'Afrique qui attendent d'eux un sens exceptionnel de préserver l'Etat du Sénégal, et ce faisant de pas installer leur pays dans l'incertitude.

Au-delà de leurs ambitions politiques, la singulière issue qui les sortirait de l'impasse passe par une fermeté sans faille à préserver l'essentiel qui est de poursuivre leur collaboration au sein de l'Etat, qui sera maintenu sauf et performant, nonobstant des divergences politiques qui se régleront sur le champ politique et non point dans les rouages de l'Etat.

A ce prix, à l'occasion des prochaines élections locales en 2027, puis de celle du Président de la République, l'un et l'autre mesureront leur légitimité et leur succès politique à l'aune de l'onction décernée par le peuple, détenteur unique de la souveraineté.

Leur sens de la mesure dans l'adversité ainsi que la part que joueront les régulateurs de la vie sociale et de l'équilibre national seront les gages d'un optimisme raisonnable que tous et chaque sénégalais appellent de tous leurs vœux.

Amadou Lamine THIAM

LE PRÉSIDENT MACKY SALL CANDIDAT AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

La candidature du président Macky Sall a été officiellement déposée le 2 mars 2026, au siège de l'ONU, à New York, par le Burundi, qui assure la présidence en exercice de l'Union africaine (UA).

Cette décision s'inscrit dans une dynamique initiée lors du sommet de l'UA de février dernier, à Addis-Abeba, en Éthiopie, où les chefs d'État africains ont examiné la question du soutien continental à Macky Sall.

Le soutien officiel de l'Union africaine à la candidature de Macky Sall, est la preuve que les chefs d'État du continent parlent d'une seule voix. C'est aussi un succès personnel pour Macky Sall qui, dès la fin de son second mandat à la tête du Sénégal en 2024, caressé peut-être le rêve de devenir le secrétaire général des Nations unies en remplacement de António Guterres, dont le mandat s'achève le 31 décembre 2026.

Pour rappel, l'ancien président sénégalais Macky Sall a présidé l'Union africaine de février 2022 à février 2023. Durant cette période, il s'est attelé à la défense des intérêts du continent sur la scène mondiale, notamment sur les questions de sécurité alimentaire, de climat ou encore de réforme des institutions financières internationales. Cette expérience a contribué à lui donner la stature d'un leader



écouté, doté d'un parcours politique et diplomatique international.

Cependant, la concurrence sera rude pour Macky Sall. Il devra notamment affronter l'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet, l'Argentin Rafael Grossi, actuellement à la tête de l'AIEA, l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou encore l'ancienne vice-présidente du Costa Rica, Rebeca Grynspan, dont la candidature a été annoncée officiellement le mardi 3 mars 2026.

D'après l'article 97 de la Charte des Nations Unies, « le secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale, sur recommandation du Conseil de sécurité ». Avec ses quinze membres, dont cinq permanents

avec droit de veto, le Conseil de sécurité examine les candidatures et recommande un nom à l'Assemblée générale. Le Conseil de sécurité doit entamer le processus de sélection d'ici fin juillet 2026. Les cinq membres permanents (États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France) ont un pouvoir décisif, car chacun d'entre eux peut opposer son veto à une candidature.

Les candidats doivent posséder « les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité, ainsi qu'un engagement ferme envers les buts et principes de la Charte des Nations Unies ».

Des échanges avec les candidats sont prévus à l'Assemblée générale durant la semaine du 20 avril 2026. Les délibérations du Conseil de sécurité devraient commencer avant fin juillet 2026, pour une nomination avant

le 31 décembre 2026. La tradition pas toujours suivie de rotation géographique, pourrait favoriser un candidat latino-américain. De nombreux États plaident également pour qu'une femme occupe pour la première fois ce poste. Néanmoins, avec le président Macky Sall, l'Afrique entend bien peser dans la balance pour le triomphe de son candidat. D'ici la date butoir, la position officielle du Sénégal, au sujet de la candidature de l'ancien Chef de l'Etat prédécesseur du Président de la République Bassirou Diomaye Faye, devrait être connue.

Le président Macky Sall, élu Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, une telle consécration réhausserait le prestige du Sénégal et de l'Afrique berceau de l'humanité.

Abdoulaye Fofana SECK



PARTENARIAT SONAM-FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DE FOOTBALL

Le 26 février 2026, la Société nationale d'assurance mutuelle (SONAM) et la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) se sont retrouvées pour une cérémonie marquant le renouvellement de leur partenariat stratégique. A cette occasion, un chèque de 100 000 dollars a été remis à la FSF.

Par ce geste, la SONAM réaffirme son engagement aux côtés du football sénégalais et son attachement aux valeurs de solidarité et de responsabilité qui fondent son action. Le renouvellement du partenariat avec la FSF traduit la volonté commune des deux institutions de poursuivre une collaboration durable au service du rayonnement du football sénégalais.





CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE 2026 (JID)

«UNE DOUANE QUI PROTÈGE LA SOCIÉTÉ PAR SA VIGILANCE ET SON ENGAGEMENT»

Sous l'égide de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), la Direction générale des Douanes (DGD) a célébré, le lundi 26 janvier 2026, la Journée internationale de la Douane (JID). La cérémonie s'est tenue sous la présidence de M. Cheikh DIBA, Ministre des Finances et du Budget, en présence de M. Babacar MBAYE, Directeur général des Douanes.



JID 2026 : UNE RANDONNÉE PÉDESTRE RÉUSSIE

« En marche pour la protection de la société », c'est le thème de la randonnée pédestre, organisée par l'Amicale des Inspecteurs et Officiers des Douanes (AIOD). Les agents des Douanes, le mouvement sportif, les opérateurs économiques, les administrations sœurs et les autres FDS ont marché côte-à-côte pour fédérer les énergies autour de l'action douanière, notamment sa contribution à la protection et au bien-être des populations.



SOIRÉE CARITATIVE DE L'AIOD DU SON ET DE LA LUMIÈRE POUR VENIR EN AIDE AUX COUCHES DÉFAVORISÉES

La chapiteau du King Fahd Hôtel, a vibré, le samedi 07 février 2026, au rythme du Mbalax à l'occasion de la soirée caritative organisée par l'Amicale des Inspecteurs et Officiers des Douanes (AIOD). Placée sous le signe du partage et de la fraternité, ladite soirée a été animée par Youssou NDOUR, lead vocal du Super Étoile. Les cadres et agents de l'Administration des Douanes sont venus en masse soutenir cette initiative de l'AIOD dont l'objectif était de mobiliser des fonds destinés aux œuvres sociales de l'Amicale en faveur des populations vulnérables. La soirée de gala a été marquée par la présentation du trophée de la Coupe d'Afrique des Nations 2025.





Les Résidences de l'Espoir Diamniadio



Hôpital Régional de Kaffrine



Gare TER de Kour Mbaye Fall et de Thiaroye

QUI SOMMES NOUS ?

Plus de 20 années d'expérience à travers l'Afrique, GETRAN est impliqué avec ses sociétés et réalisations dans plusieurs pays d'Afrique (la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad, le Congo Brazzaville, la Guinée Bissau, le Bénin et le Sénégal).

GETRAN dispose de ressources humaines cosmopolites qualifiées et une pluridisciplinarité d'expertises permettant d'assurer toute la chaîne de Production et mener à bien et dans les délais contractuels,

tous types de projets allant de la conception à l'exploitation. Un groupe panafricain innovant avec une grande capacité d'adaptation doté d'infrastructures de dernière génération.

Ses entités évoluent dans différents domaines d'activités comme l'ingénierie, les travaux publics, la construction, le transport, la production et fourniture d'articles de construction, la gestion des Carrières, le séchage, la Promotion Immobilière et la Gestion de Patrimoine.

NOTRE PRÉSENCE



Benin



Guinée Bissau



Tchad



Niger



Congo



Sénégal

NOTRE VISION

Porter notre pays à l'édification de l'Afrique pour améliorer l'existence. C'est la vision de notre Président Directeur Général, Mr. Thiam, ingénieur polytechnicien. Nous sommes fiers d'avoir la confiance sans cesse renouvelée et les félicitations des Chefs d'État, sans oublier les institutions internationales et les privés.

QUELQUES RÉFÉRENCES



LE GROUPE



Siège BGFI Bank Brazzaville



Marché de DJOUGOU au Bénin



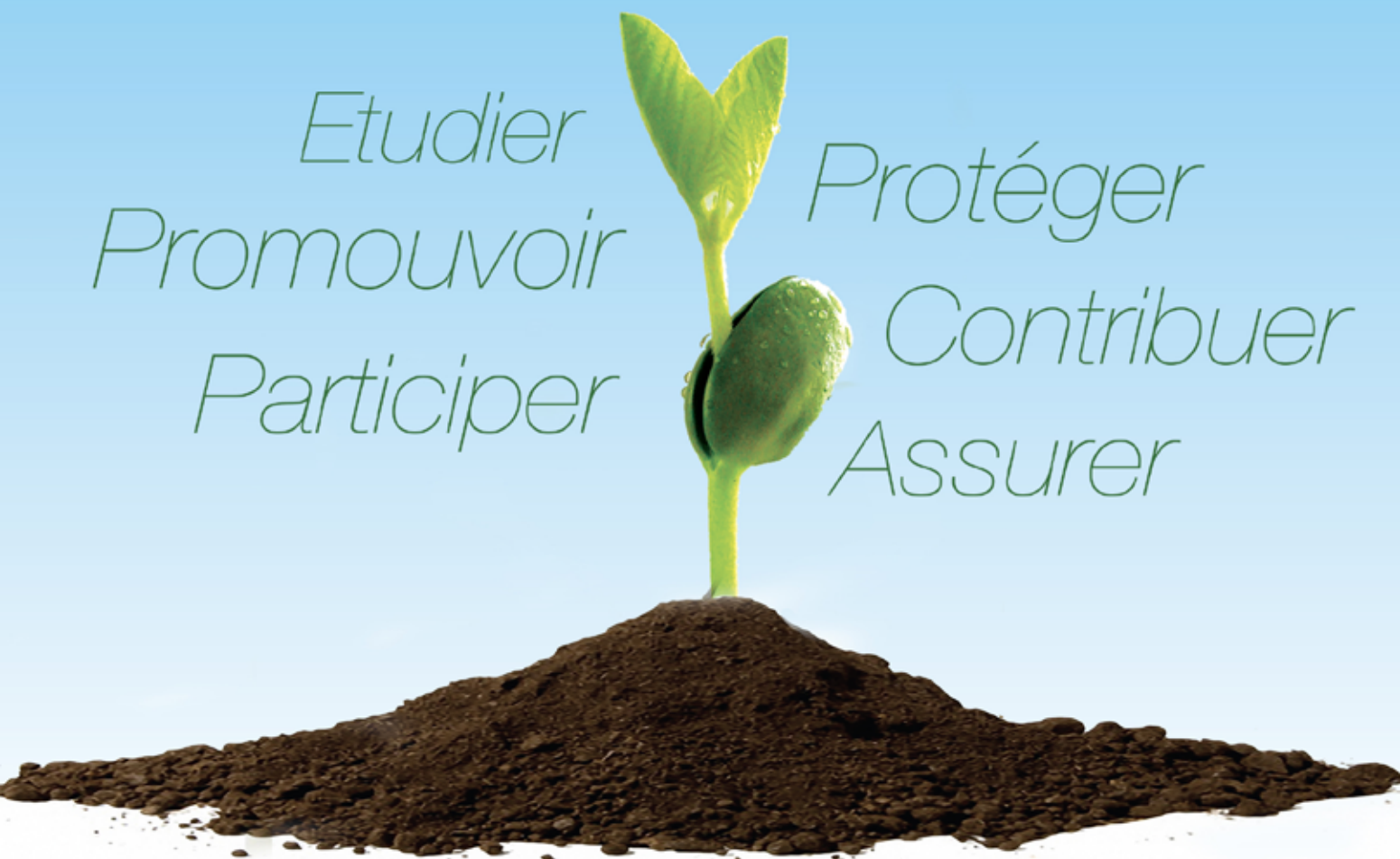
Siège de la BCEAO à BISSAU



Direction de la Douane du Tchad

*Etudier
Promouvoir
Participer*

*Protéger
Contribuer
Assurer*



Une expertise unique dans la gestion du risque agricole au Sénégal

Issu d'un partenariat public-privé autour d'un capital de F.Cfa 3.155.490.000, la CNAAS réunit l'Etat du Sénégal, les compagnies d'assurances et de réassurance du Sénégal, une société de réassurance africaine, des organisations de producteurs et d'éleveurs et des privés nationaux.

Investie d'une mission d'intérêt public, la CNAAS protège les personnes physiques ou morales qui exercent une profession agricole contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvopastorales. Elle assure la planification, la gestion du régime d'assurance

agricole pour le Sénégal et contribue ainsi à la modernisation de l'agriculture en faisant la promotion de nouveaux produits d'assurance agricole.

En implantation progressive dans tout le pays la CNAAS sert une clientèle variée d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers, et de pêcheurs à titre individuel ou dans des organisations de producteurs. Elle opère aussi avec des administrations, des organismes, des banques, des institutions de microfinance et des sociétés de toutes natures opérant dans le monde agricole ou dans les secteurs connexes.

Cité Keur Gorgui Villa N°4 Cité des enseignants du supérieur, Sacré Cœur pyrotechnique
BP 15 297 Dakar Fann

Tel: +221 33 869 78 00 – Fax: +221 33 860 68 80

Web : www.cnaas.sn – E-mail : cnaas@cnaas.sn